

Reims, le 14 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une gestion responsable pour l'avenir de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Contact :

Marie Odette VICTOR
Directrice de la Communication
Université de Reims
Champagne-Ardenne
Tél. : 03 26 91 39 41

Mardi 13 décembre 2016, le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne adopte son budget 2017 par 20 voix pour, 8 voix contre et 3 abstentions.

Celui-ci prévoit une réduction du déficit de l'université et sera réparti de la manière suivante :

- 162,4 millions d'euros en masse salariale
- 24,5 millions d'euros en fonctionnement
- 8,25 millions d'euros en investissement

Adopté pour la première fois dès décembre depuis 2013, ce budget est la traduction des nouvelles orientations politiques de l'établissement dans un contexte financier difficile de plan de retour à l'équilibre. A savoir :

- Un fort soutien à la recherche (par la Subvention pour Charges de Service Public) : 1,9 M€, soit une augmentation de 31 % par rapport à 2016 et à l'enseignement : 5,5 M€, soit une augmentation 14 % par rapport à 2016
- La préservation de la vie de campus avec un effort particulier sur la santé et les langues
- Une réelle campagne d'emploi avec le recrutement de 21 enseignants et enseignants-chercheurs et de 21 personnels administratifs en appui aux projets de recherche et de formation de l'établissement¹.

Les premiers efforts budgétaires et la maîtrise financière entrepris depuis avril 2016 à l'université, ainsi que les nouveaux moyens accordés par l'Etat, dont les 2,29 millions d'euros compensant l'augmentation du nombre d'étudiants, permettent d'améliorer le résultat financier, d'assurer le maintien d'un fonds de roulement minimal et le déploiement de nouveaux projets au service du développement de l'université

La signature de la revoyure du CPER, le 2 décembre, entérine l'engagement de l'Etat et des collectivités dans le nouveau projet « campus 3.0 » de l'université, élément essentiel à son attractivité. L'amélioration de la situation financière de l'URCA lui permettra d'assurer sa contribution à ce projet, aux côtés de ses partenaires.

En prenant en main son avenir, l'URCA, 5ème acteur économique de Champagne-Ardenne, assure également celui de son territoire.

¹ Pour rappel, les deux précédents résultats négatifs du compte de résultat des années 2015 et 2016 avaient conduit à l'annulation presque intégrale de la campagne d'emploi 2016, or par cette maîtrise financière une campagne d'emploi sera déployée en 2017 (votée au conseil d'administration du 13/12/2016).

